



## bénévole et travail dissimulé

Par **pascal01480**, le **09/07/2019** à **17:29**

Bonjour,

Associaton oeuvrant dans l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale ou morale, nous accueillons des personnes qui ont besoin d'être occupées en vue de leur réinsertion sociale. Nous partageons nos locaux avec un lieu d'hébergement pour pèlerins géré par un sanctuaire du diocèse. Les pèlerins paient leur nuitée sous forme de don au sanctuaire.

Comment pouvons-nous faire pour que des personnes accueillies par notre association puissent aider à l'accueil des pèlerins et au nettoyage des chambres au titre de bénévoles sans que cela ne soit requalifiable en travail dissimulé ?

Merci de votre réponse

Bien cordialement